

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

L'identification des Gabonais sans acte de naissance lancée

Sveltana NTSAME NDONG
Libreville/Gabon

Le ministère des Affaires sociales en partenariat avec le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), a lancé depuis le 12 janvier 2022 une vaste opération d'identification des Gabonais sans acte de naissance. Cette énième opération qui se déroule cette fois-ci de façon concomitante dans les 9 provinces du Gabon, s'étendra jusqu'au 26 janvier prochain. L'objectif visé est, selon l'un des superviseurs de ladite opération, Sylver Abessolo Edou, que "d'ici 2025, on ne parle plus d'apatridie comme phénomène au niveau du Gabon". Pour le déroulement de cette campagne dans la province de l'Estuaire particulièrement, les équipes du ministère des

Affaires sociales sont présentes dans les 6 arrondissements de la commune de Libreville ainsi que dans les mairies des communes d'Owendo, Akanda et Ntoum. La première journée n'a pas connu un grand engouement dans le Grand Libreville, selon un constat fait par les reporters de L'Union. Certainement faute d'une communication conséquente par les organisateurs. Sur les sites visités par nos équipes, le moment était plutôt à la sensibilisation des populations sur les éléments constitutifs du dossier des demandeurs d'acte de naissance. " Pour prétendre à l'acte de naissance, il faut être issu d'un ou des deux parents gabonais, il faut ne jamais avoir eu d'acte de naissance. Présenter si c'est un enfant son certificat d'accouchement au cas échéant



Photo: S.N.V

Les équipes d'identification des Gabonais sans acte de naissance renseignant les demandeurs sur les pièces à fournir à la mairie du 1er arrondissement de Libreville.

un certificat d'âge apparent. Un acte de naissance légalisé du père et de la mère, 4 copies de, pièces d'identité de 4 témoins, une demi-carte photo de l'enfant et une demi-carte photo de la mère ", renseignaient à chaque fois les membres des équipes sur le terrain.

Par ailleurs, pour un traitement efficient des dossiers collectés un guichet unique a été mis en place. " Un guichet unique a donc été ouvert dans lequel se trouvent des agents du ministère des Affaires sociales, pour la collecte des dossiers, puis ceux du ministère de la Justice pour le

traitement de ces dossiers en vue de l'établissement des jugements supplétifs, enfin des agents du ministère de l'Intérieur notamment ceux des services d'état civil pour la transcription des actes de naissance ", a expliqué à la presse le superviseur Abessolo Edou.

Promo Moov Money

Crédit x4

Tes appels à

0,72F/s

Gabon Telecom

Tapez

*555#

moov - africa . ga

Union Gabonaise de Banque et de Finance

Union Gabonaise de Banque et de Finance

Union Gabonaise de Banque et de Finance